



# Le Journal <sup>n°37</sup>

Spécial  
CORONAVIRUS

Journal gratuit édité par **Montélimar-Agglomération Habitat** - SPECIAL COVID-19 - Avril 2020

**SAUVEZ DES VIES**  
**RESTEZ**  
**CHEZ VOUS**

C'est le mot d'ordre depuis le 17 mars dernier. Le confinement est imposé jusqu'au 11 mai pour éviter la propagation du virus. Alors, pour prendre soin de vous et des autres, pour sauver des vies #RestezChezVous.

## Edito

---

Chers locataires,

Ce numéro devait annoncer le printemps et l'arrivée des beaux jours, il est malheureusement teinté de tristesse.

En effet, la crise sanitaire sans précédent que connaît la France et, plus largement, l'ensemble des pays, nous a tous obligé à bouleverser nos habitudes de vie.

Le confinement imposé pour éviter la propagation du Coronavirus-19, depuis le 17 mars, contraint à l'isolement et à la solitude pour certains, à des difficultés professionnelles pour d'autres, pour tous, l'arrêt de nos activités quotidiennes.

Malgré cette situation exceptionnelle, j'ai souhaité, avec l'ensemble des administrateurs et du personnel, garder un lien et rester au plus proche des locataires.

J'en appelle à la bienveillance et à la solidarité de tous afin que chacun puisse traverser au mieux cette longue période de confinement.

Prenez soin de vous, prenez soin des autres. #RestezChezVous



Patricia BRUNEL-MAILLET  
Présidente de Montélimar-Agglomération Habitat

**Dossier :**  
Expliquer le coronavirus

P. 3  
Patricia Brunel-Maillet :  
"Garder le lien"

P. 4  
Comment payer votre loyer

# CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**Saluer  
sans se serrer la main,  
éviter les embrassades**

### **Puis-je sortir de chez moi sans attestation ?**

Non, vous devez vous munir d'une attestation à chaque sortie (selon les seuls 4 motifs de la dérogation)

### **Mon enfant peut-il aller jouer chez un ami ou inviter un ami chez lui ?**

Non, c'est chacun chez soi pour éviter la propagation.

### **Puis-je aller manger chez des parents ou inviter des amis ?**

Non, tout déplacement non indispensable est interdit.

### **Quelles mesures dois-je prendre quand je sors ?**

Vous devez impérativement vous laver les mains avant de quitter la maison et en revenant. Lavez aussi tous vos effets personnels.

### **Mon enfant peut-il aller jouer avec ses copains dehors ?**

Non afin d'éviter le plus possible les contacts directs entre les enfants. Les enfants peuvent sortir 1 h autour de chez eux, uniquement accompagnés par l'un des deux parents.

### **Dois-je continuer à payer mon loyer et les charges de mon logement ?**

Oui. En cas de difficultés, se rapprocher de l'ADIL Drôme ou Action Logement (voir p. 4)

## GARDER LE LIEN

« Depuis le début du confinement, j'ai souhaité garder un lien avec nos locataires »



### Qu'est ce qui a changé depuis le 17 mars dernier ?

**Patricia Brunel-Maillet** : Nous vivons une crise sans précédent. Une crise sanitaire, humaine, économique et sociale qui bouleverse nos modes de vie.

### Comment MAH s'est-il adapté ?

**PBM** : Tout d'abord en fermant ses locaux pour répondre aux exigences sanitaires. Ce qui ne veut pas dire que notre office est à l'arrêt. Nous avons juste modifié l'organisation de nos services et adapté nos missions.

Une cellule de crise a été activée, certains de nos collaborateurs sont en télétravail, d'autres, sont présents sur le terrain pour assurer la continuité du service que nous devons à nos locataires.

L'utilisation de nouveaux outils informatiques (plateforme d'appels groupés) permet la tenue régulière de visio-conférences. Ainsi, la gouvernance, la direction et les services restent reliés, font un point régulier pour assurer le suivi des dossiers.

### Comment avez-vous gardé le lien avec vos locataires ?

**PBM** : C'était pour moi primordial de conserver la proximité engagée depuis plusieurs mois dans le cadre de mes visites de quartiers.

J'ai souhaité, avec l'ensemble des administrateurs et du personnel, rester au plus proche des locataires, malgré la crise et surtout à cause de la crise.

Le confinement imposé depuis plusieurs semaines a des conséquences lourdes sur chacun d'entre nous, mais encore plus pour les personnes isolées, âgées ou malades.

Je pense aussi à celles touchées par le chômage partiel ou encore aux mamans qui doivent garder leurs enfants qui ne vont plus à l'école, ni à la cantine.

**Plusieurs actions ont été mises en place pour rompre leur isolement :**

- Astreinte téléphonique 24 h/24 réservée aux urgences
- Lettre d'information envoyée à tous les locataires
- Appels téléphoniques auprès des 65 ans et + ainsi qu'auprès des bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé.

### Quel message souhaitez-vous adresser à vos locataires ?

**PBM** : **Montélimar-Agglomération Habitat reste plus que jamais à leur écoute** : nos services sont joignables dans le cadre d'une astreinte téléphonique. Ce temps de confinement doit nous permettre de conjuguer bienveillance et solidarité, de préserver plus que jamais notre environnement et notre cadre de vie.

C'est à ce prix que nous préserverons « le bien vivre ensemble » dans nos quartiers.

**Respectez les consignes sanitaires en restant chez vous. #RestezChezVous**



**Pour la tranquillité de tous.** Le règlement intérieur, signé à votre arrivée dans votre logement, vous rappelle que vous devez respecter la quiétude de tous, ne pas faire de bruit et ne pas perturber la tranquillité de vos voisins.

## LES MARCHÉS HEBDOMADAIRES



Afin de conforter les producteurs locaux, soutenir les filières agricoles et permettre aux habitants de s'approvisionner en produits frais (fruits et légumes), **les marchés hebdomadaires sont maintenus. Réservé exclusivement aux riverains habitant à proximité**, ce dispositif, mis en place par la Ville de Montélimar et validé par la Préfecture, propose un lieu d'approvisionnement sécurisé, **encadré par des règles sanitaires strictes** : cinq commerçants maximum espacés les uns des autres, barriérage et sens de circulation imposé au public, distance d'un mètre entre chaque client.

### Marchés hebdomadaires :

**centre-ville** : mercredi et samedi

**Saint-James** : jeudi

**Pracomtal** : vendredi

## LA SOLIDARITE S'ORGANISE



Félicitations aux bénévoles de Solidarité Montilienne qui viennent en aide aux populations les plus précaires en distribuant des colis de première nécessité. Ils sont aussi venus prêter main forte à Montélimar-Agglomération Habitat pour l'entretien du cadre de vie de ses quartiers, notamment à Pracomtal.

## RESTEZ INFORMÉS

### Sur notre site internet :

[www.montelimar-agglomeration-habitat.fr](http://www.montelimar-agglomeration-habitat.fr)

### Sur notre page Facebook :

« Montélimar Agglomération Habitat »

### COMMENT NOUS JOINDRE ?

Nos accueils (Tour H et technique) et nos bureaux sont fermés depuis le 17 mars.

**En cas d'urgence** : : 06 71 27 91 78  
(24 h / 24 h - numéro d'appel gratuit).

**Pour vos problèmes locatifs** :  
**mardi, mercredi et jeudi**  
**de 9 h à 12 h** : 06 37 21 31 08

contact@montelimar-agglomeration-habitat.fr  
Montélimar-Agglomération Habitat  
Tour H - 3 place Clemenceau - BP 293  
26207 Montélimar Cedex

Directeur de la publication : Patricia Brunel-Maillet  
Rédaction : Sylvie Merlet  
services de Montélimar - Agglomération Habitat  
Photos : Sylvie Merlet  
PAO et impression : imprimerie Bayle Montélimar  
Papier recyclé - ISSN : 2115-080X - Tirage 2000 ex  
Périodique

## HYGIENE QUOTIDIENNE

Afin d'éviter de boucher les canalisations et causer d'importants dégâts sur le réseau d'assainissement, ne jeter dans vos toilettes que du papier WC.

### NE JETEZ PAS :

- des lingettes désinfectantes
- des serviettes hygiéniques
- des préservatifs
- des coton-tiges
- des tampons
- des gants ménagers



L'engorgement du réseau exige le déplacement d'un prestataire extérieur malgré le contexte du confinement imposé.

Alors, afin de limiter ces interventions, nous vous remercions de bien respecter ces consignes au quotidien.

**Les gants et les masques usagés** doivent être enfermés dans un sac plastique résistant avec un lien résistant à garder 24 h avant de le déposer dans le bac des ordures ménagères exclusivement.

## LE PAIEMENT DE VOTRE LOYER

### Vous devez continuer à acquitter votre loyer :

#### • Par chèque

Par la Poste à MAH ou dépôt dans notre boîte aux lettres, à côté de l'entrée de nos locaux (Tour H).

Envoyé ou déposé dans la boîte aux lettres du Trésor Public

#### • Par virement

A destination du Trésor Public avec en libellé les numéros d'avis et de référence figurant sur le papillon de votre avis d'échéance.

**IBAN** : FR67 3000 1005 56C2 6500 0000 087.

### Si vous avez de graves difficultés pour acquitter votre loyer :

#### • ADIL de la Drôme

Par **téléphone** : 118 612 (service 2,99 + 2,99 € / min + prix d'appel

Par **internet** : <https://adil.dromenet.org/>

#### Pour les locataires d'action logement.

Par **téléphone** : 0970 800 800 (du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 numéro non surtaxé) - Par internet : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

## PRESERVONS NOTRE CADRE DE VIE

### LES ENCOMBRANTS

En attendant la réouverture des déchetteries intercommunales : les dépôts sauvages sont interdits.

### LES ORDURES MÉNAGÈRES

Déposez vos sacs d'ordures ménagères (sacs fermés) dans les conteneurs prévus à cet effet. Soyons tous solidaires et respectueux du travail réalisé par les services intercommunaux et notre gardien Saïd, sur le terrain au quotidien

Ensemble, préservons la propreté et le cadre de vie de nos quartiers.

## CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Promiscuité, tensions, anxiété ... Le contexte particulier du confinement constitue malheureusement un terrain favorable aux violences conjugales et intrafamiliales. Témoin ou victime : n'hésitez pas à signaler ces violences pour bénéficier ou faire bénéficier d'assistance, de secours et de protection :

• Par SMS : faites le 114

• Par téléphone :

3919 (plate-forme du lundi au samedi de 9 h à 19 h)

le 17 ou 112 (Police/Gendarmerie)

• Signalement en pharmacie

